



**MINISTÈRE
DE L'ACTION PUBLIQUE,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA SIMPLIFICATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de
l'administration et de la
fonction publique**

Conseil supérieur de la fonction publique de l'État

Groupe de travail sur l'action sociale

18 juin 2025

5 pistes prioritaires issues du rapport sur l'action sociale

- Elaborer une **définition partagée** de l'action sociale (piste N°1 du rapport)
- Assurer la **bonne articulation de l'action sociale entre la DGAFP et les ministères** avec la création d'une nouvelle formation spécialisée (FS) du CSFPE (piste N°2 du rapport)
- **Renforcer la visibilité et l'accessibilité** de l'action sociale ministérielle et interministérielle *via* internet dans un premier temps (piste N°4 du rapport)
- Inciter et aider les ministères à **mieux connaître les besoins et la satisfaction des agents** (enquêtes, baromètre) (piste N°5 du rapport)
- **Actualiser et sécuriser la base juridique de l'action sociale** (ex. : refonte de la circulaire de 1998, élaboration d'un guide des règles applicables en gestion et en matière de commande publique (pistes N°17 et N°18 du rapport)

Les 12 autres pistes du rapport qui nécessitent d'être approfondies

- **N°3** - Développer la démarche de performance/contrôle de l'efficacité de l'action sociale
- **N°6** - Mieux connaître les bénéficiaires de l'action sociale
- **N°7** - Réaliser une circulaire-cadre d'orientation stratégique pluriannuelle
- **N°8** - Restauration : Etudier la possibilité d'une généralisation du paiement au plat (offre d'un plat « social »)
- **N°9** - Encourager les ministères à accroître leur offre de logements meublés ou en colocation
- **N°10** - Réaliser des études sur le CESU 6-12 ans, les crèches employeurs et la possibilité d'attribuer des places en crèches selon le département de résidence.
- **N°11** - Faciliter les conventionnements entre ministères et créer une PIM « Arbre de Noël »
- **N°12** - Mutualiser les parcs ministériels d'hébergement d'urgence, réaliser une PIM « Prestation de secours », harmoniser par arrêté les aides d'urgence
- **N°13** - Renforcer la convergence des prestations pour réaliser une économie d'échelle
- **N°14** - Etudier la possibilité d'étendre le périmètre des PIM
- **N°15** - Simplifier et harmoniser les modalités d'attribution des prestations, notamment pour les agents des services déconcentrés
- **N°16** - Réviser le décret de 2006 pour répondre aux attentes de clarification

Focus sur la création de la formation spécialisée du CSFPE FS N°5 « action sociale »

▪ Objectifs poursuivis :

- Porter le sujet « action sociale » à un niveau de réflexion plus **stratégique**
- Rapprocher l'action sociale des autres politiques RH (attractivité, QVCT...)
- Définir une orientation de l'action sociale dans une logique **pluriannuelle**
- Officialiser la compétence juridique du CSFPE sur les sujets d'action sociale

Exemples de sujets qui pourraient être abordés au sein de la future FS :

- *La mesure de l'adéquation des prestations actuelles aux besoins des agents*
- *Les moyens de l'action sociale mobilisés pendant les situations exceptionnelles*
- *L'action sociale au service de la qualité de vie au travail*
- *La valorisation de l'action sociale pour recruter et fidéliser les agents de la FPE*
- *L'amélioration de la qualité de la gestion des prestations de l'action sociale*
- ...

Focus sur la création de la formation spécialisée du CSFPE FS N°5 « action sociale »

Modalités concrètes de la créations de la nouvelle FS en CSFPE :

- **Nécessité de modifier deux dispositions du CGFP :**
 - Article R243-13 : création de la 5^{ème} FS « action sociale de l'État »
 - Article R243-19 : définition du champ d'action de la futur FS
- **Nécessité de créer un nouvel article dans le CGFP :**
 - **Ex : futur article R243-24-1** : définition du rôle de la formation spécialisée et fréquence des réunions.
- **Vecteur juridique** : projet de décret en Conseil d'État soumis à la consultation en CSFPE.